

COMMUNIQUÉ PRESSE

28 avril 2025



RÉVISION DE LA CHARTE DU PARC

Le Syndicat Mixte recherche des citoyens volontaires !



Dans le cadre de la révision de la Charte, le Syndicat mixte du PNR recherche des habitants volontaires pour s'engager à ses côtés, à écrire notre prochaine feuille de route ! Ces volontaires constitueront un panel citoyen qui contribuera, au travers de plusieurs temps de rencontres et d'échanges, à élaborer les orientations et actions concrètes qui intégreront la Charte du territoire 2029-2044.

LA PROCÉDURE DE RÉVISION DE LA CHARTE DU PNR DES LANDES DE GASCOGNE

Feuille de route qui permet le classement d'un territoire en « Parc naturel régional », la Charte est révisée tous les 15 ans. Cette procédure a débuté pour le PNR des Landes de Gascogne en 2024 : état des lieux, diagnostic de territoire, évaluation de la Charte actuelle... Ces premières étapes ont déjà fait l'objet de concertation des acteurs locaux, habitants et élus du territoire. L'objectif est qu'en 2029, le territoire soit doté d'une nouvelle Charte fixant de nouvelles ambitions à l'horizon 2044, projet partagé par le Syndicat Mixte et l'ensemble des collectivités signataires.

DÉBUT EN SEPTEMBRE DE L'ÉLABORATION DU FUTUR PROJET DE CHARTE

Le printemps et l'été 2025 permettront de terminer les phases d'études préalables et d'ébaucher les ambitions prioritaires sur lesquelles le futur projet de Charte devra être fondé. Débuteront, à partir de la rentrée de septembre, les phases de concertation des habitants, partenaires et élus du territoire pour contribuer à l'orientation et des mesures concrètes à mettre en œuvre.

FAIRE PARTIE DU PANEL CITOYEN

📌 **Pourquoi s'inscrire ?** La voix des habitants est cruciale dans cette révision de Charte. C'est l'occasion de discuter directement avec l'équipe en charge du projet et d'échanger avec d'autres habitants sur les sujets qui vous tiennent à cœur pour ce territoire.

📌 **Comment ça marche ?** Les volontaires seront tirés au sort afin d'assurer une diversité des profils. Vous participerez à des rencontres conviviales et dynamiques, où votre avis comptera pour imaginer le territoire de demain.

📌 **Qui peut participer ?** Tous les habitants du PNR et des communes candidates (Noaillan, Villandraut, Uzeste, Pompéjac, Bernos-Beaulac, Préchac, Ychoux, Liposthey, Lüe, Escource, Cère et Morcenx La Nouvelle), à condition d'être majeurs et de ne pas exercer de responsabilités politiques.

📌 **Comment candidater ?** En nous envoyant simplement votre nom et prénom, âge, profession, commune de résidence et vos coordonnées (email et/ou téléphone) **avant le 15 juin 2025** à l'adresse suivante : protocole@parc-landes-de-gascogne.fr (ou par téléphone au 05 57 71 99 99).

📅 **Le 25 juin 2025** : Première rencontre conviviale pour connaître plus en détails cette aventure.

CONTACT

Mathilde FRAIGNEAU, chargée de communication | m.fraigneau@parc-landes-de-gascogne.fr | 05 24 73 37 26